

<b>v. 2025</b>	<b>INTITULE</b>
<b>ADR</b>	
<i>Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route</i>	

<b>OBJECTIFS</b>
<p>Connaitre les exigences réglementaires en matières de marchandises dangereuses Comprendre quels sont les éléments à mettre en place dans son organisation pour se conformer.</p>

<b>Public</b>	Personnes en charge du suivi des marchandises dangereuses
<b>Nombre de participants</b>	Maximum 10 personnes
<b>Pré-requis</b>	-
<b>Docs. De contractualisation</b>	Convention de formation, fiche de présence, Attestation de formation, Evaluation à chaud ...
<b>Validation</b>	La validation des acquis de la formation se fera à travers un questionnaire final
<b>Support</b>	Le support sera transmis par mail
<b>Matériel et logistique</b>	Présentiel en entreprise ou sur notre site de Onet le château Formation en salle avec vidéo projection et échanges collectifs sur les pratiques de l'entreprise Mise en pratique par un cas concret adapté à l'entreprise
<b>Modalités d'accès /accessibilité</b>	Délai d'accès à la formation selon l'agenda de la formatrice maximum 3 mois. Inscription ou demande de renseignements par mail à <a href="mailto:formationfrequenceconseil@gmail.com">formationfrequenceconseil@gmail.com</a> . Si situation de handicap ou situation à prendre en compte, nous consulter
<b>Durée</b>	1 Journée) de 7 heures (horaires à déterminer)
<b>Animateur</b>	Patricia. Consultante Santé et sécurité. Conseillère transport de marchandises dangereuses
<b>Coût</b>	<b>930 € + frais de déplacement selon le site de l'entreprise</b> <b>Organisme de formation exonéré de TVA sur les formations</b>

## CONTENU

### Contexte réglementaire

### Les différents modes de transport en ADR

### Responsabilités et obligations des différents intervenants

### Classification et identification des marchandises dangereuses

### La sûreté

#### Expédier des marchandises dangereuses :

- Choix du transporteur
- Informations à transmettre sur le document de transport/ Bordereau de suivi de déchets
- 

#### Emballer des marchandises dangereuses

- Emballage agréé à utiliser
- Etiquetage à apposer
- 

#### Charger /décharger des marchandises dangereuses

- Règles de chargement/déchargement
- Contrôles à effectuer par le responsable de l'établissement où s'effectue le chargement
- 

**Les exemptions en ADR** : Quantité exceptée / Quantité limitée / Transport selon le chapitre 1.1.3.6

#### Focus sur les marchandises dangereuses rencontrées en entreprise / déchets

- UN 3291 DASRI
- UN 3590 Emballages vides non nettoyés
- UN 2923 DECHET Solide corrosif toxique NSA
- UN 3266 DECHET Liquide inorganique corrosif, basique, NSA
- UN 3264 DECHET Liquide inorganique corrosif, acide NSA
- UN 1993 DECHET liquide inflammable, NSA

### Les procédures d'urgence

*Exercices sur les marchandises qu'ils rencontrent : Conformité des conditionnements (emballages utilisés pour marchandises)*